



PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION SPÉCIALE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE
TENUE LE 10 NOVEMBRE 2010

Présences:

Mmes Josée Dubé
Jocelyne Poiré
Josée Simard
Josée Nolet
Roxan Sabourin
Isabelle Petit
Johanne Duguay

MM. Yoland Nadon
Donald Lecomte
André Bilodeau, directeur

Absences

Mmes Rose-Anne Mercier
Monia Champagne
Catye Brière
Marie-Josée Brassard
Josée Fortin
Sonia Lemay

Mot de bienvenue Madame Josée Dubé souhaite la bienvenue à tous.

Vérification du quorum Le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour **CE-304-10 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de madame Catye Brière,
QUE l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

**Adoption du
procès-verbal du
12 octobre 2010**

CE-305-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Isabelle Petit
QUE le procès-verbal verbal de la rencontre spéciale du 12 octobre soit accepté avec la modification à la liste de présences en déplaçant monsieur Lecomte vers les absents.

Adoptée

Correspondance

- Fascicule planification stratégique remis par la direction
- Rendez-vous RAP : rappel pour mercredi prochain
- Résolution Acti-leader (voir l'exemple ici-bas)

CE-306-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Josée Simard,

QUE le conseil d'établissement appuie la tenue du projet «Acti-leader» dans son école et s'engage à évaluer la pertinence de poursuivre le projet dans les années à venir, avec ou sans le financement de Québec en Forme.

Adoptée

**Présentation
de
madame
Suzanne Blais**

1^{er} sujet : Madame Blais vient présenter les nouveaux vêtements Ozone.

Elle nous indique les avantages de la collection :

- Fait au Québec
- Brodé sur place
- Commande directe des parents à un numéro sans frais
- Livraison aux deux semaines
- Pas de nombre minimum à commander
- Compagnie qui habille plus de 10 000 enfants dans les écoles du Québec
- Compagnie qui a fait ses preuves depuis les dix dernières années
- Vêtements de qualité, produit longue durée
- Un seul profil de vêtement pour gars et fille

- Grandeurs 3x small à 3x large (grand éventail)
- Mode de paiement diversifié (visa, argent, probablement Pay pal sous peu)
- Prix assuré pour les deux prochaines années malgré les hausses du prix du coton.
- Possible de retourner la marchandise.
- Pas d'inventaire à tenir pour sa boutique.
- Inconvénient : prix un peu plus élevé environ 10%.

Les membres demandent à madame Blais de vérifier si la compagnie peut faire des t-shirts et si les kangourous peuvent être aux couleurs de l'école.

Les membres demandent à madame Blais d'attendre pour que nous fassions une promotion à tous avant le lancement.

2^e sujet : madame Blais nous dépose un document pour sa vente de liquidation.

Dans un prochain Saviez-vous que, nous expliquerons aux parents la réalité (fournisseur actuel n'offre plus ce service, manque certaines grandeurs, acceptation temporaire de vêtements sans l'effigie de l'école en attendant que la nouvelle collection soit mise de l'avant, demande des parents de poursuivre pour les deux prochaines années, contrat nous reliant avec madame Blais.

Nous déciderons le 7 décembre prochain de la date d'écoulement de la marchandise afin de l'aider à diminuer son inventaire.

Offre de monsieur Larche Suivi de l'offre de monsieur Larche (paniers de Noël de l'école)

Le directeur indique les 20 et 21 décembre les enfants pourront profiter des jeux qui sont une commandite de la compagnie de monsieur Larche. Le projet permettra de recueillir, en début décembre, des denrées non

périssables pour des familles qui apprécieraient recevoir un panier de Noël.

**Prochaine
rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le 7 décembre à 19h30

**Levée de
l'assemblée**

Madame Isabelle Petit propose la levée de l'assemblée. Il est 20h30

CE-307-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Sonia Lemay,

QUE l'assemblée soit levée.

Adoptée

André Bilodeau, directeur

Josée Dubé, présidente